

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 19 juillet 2016 portant nomination de membres des conseils départementaux de la Charente et de la Vienne auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Poitou-Charentes

NOR : AFSS1630580A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L. 231-6, L. 231-6-1, D. 213-7, D. 231-2 et D. 231-3;

Vu les désignations auxquelles ont procédé les organisations et institutions en application de l'article D. 213-7 du code de la sécurité sociale, transmises à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2012 portant nomination des membres des conseils départementaux de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Poitou-Charentes;

Vu l'arrêté du 8 février 2016 portant nomination d'un membre du conseil départemental de la Vienne auprès du conseil d'administration de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Poitou-Charentes,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil départemental de la Vienne auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Poitou-Charentes:

Sur désignation de la CGPME

M. ROUHIER (Marc), en qualité de conseiller titulaire, représentant les travailleurs indépendants, en remplacement de M. KOTINGAN (Gérard).

Sur désignation conjointe de l'UNAPL-CNPL

M. BLONDY (Jean-Luc), en qualité de conseiller suppléant.

Sont nommé(e)s membres du conseil départemental de la Charente auprès du conseil d'administration de l'URSSAF de Poitou-Charentes:

Sur désignation de la CGT

Mme DUMOUSSEAU (Samantha), en qualité de conseillère titulaire, en remplacement de M. MENEGHINI (Michel).

M. POMETTI (Aldo), en qualité de conseiller titulaire, en remplacement de M. ROUSSEAU (Joseph).

M. BAILLY (Samuel), en qualité de conseiller suppléant, en remplacement de Mme DUMOUSSEAU (Samantha).

M. MORABITO (Pierre), en qualité de conseiller suppléant, en remplacement de M. POMETTI (Aldo).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 juillet 2016.

Pour les ministres et par délégation :
Par empêchement du directeur de la sécurité sociale :
Le sous-directeur
de la gestion et des systèmes d'information,
L. GALLET